



Conseil économique et social

Distr. générale
10 mars 2016
Français
Original : anglais

Session de 2016

24 juillet 2015-2 juillet 2016

Activités opérationnelles de développement

Compte rendu analytique de la 10^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 22 février 2016, à 15 heures

Président : M. Palma Cerna (Vice-Président) (Honduras)

Sommaire

Point 7 de l'ordre du jour : Activités opérationnelles du système des Nations Unies au service de la coopération internationale pour le développement (*suite*)

- a) Suite donnée aux recommandations de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil (*suite*)
- b) Rapports des Conseils d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et du Programme alimentaire mondial

Débat avec les chefs de secrétariat des fonds et programmes des Nations Unies

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

16-02688X (F)



Merci de recycler



En l'absence de M. Oh Joon (République de Corée), M. Palma Cerna (Honduras), Vice-Président, préside la séance.

La séance est ouverte à 15 h 10.

Point 7 de l'ordre du jour : Activités opérationnelles du système des Nations Unies au service de la coopération internationale pour le développement (suite)

a) Suite donnée aux recommandations de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil (suite)
(A/71/63-E/2016/8)

1. **M. Gass** (Sous-Secrétaire général à la coordination des politiques et aux affaires interinstitutions, Département des affaires économiques et sociales), présentant le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la résolution 67/226 de l'Assemblée générale relative à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (A/71/63-E/2016/8), dit que si le système des Nations Unies pour le développement demeure l'un des partenaires préférés des pays de programme face aux grands problèmes universels, il doit adopter une réponse plus unifiée et plus transversale en tenant compte des besoins des pays en développement et des pays à revenu intermédiaire afin de rester pertinent dans la nouvelle situation générale du développement et répondre aux problèmes universels, intégrés et spécifiques analysés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les pays de programme ont besoin de l'aide du système des Nations Unies pour le développement dans les domaines de l'environnement et des ressources naturelles, des politiques de développement durable, de l'agriculture et du développement rural, de la croissance économique et de l'emploi, et de la santé. Le système a en effet perdu sa première place comme fournisseur préférentiel de coordination régionale et sous-régionale et doit remédier à des déficits stratégiques, financiers et opérationnels qui l'empêchent de travailler en tant que système – notamment dans son action humanitaire, pour les droits de l'homme, le développement, la paix et la sécurité – comme le veut le Programme pour 2030. Le système doit aller au-delà de la cohérence et de la coordination vers l'intégration, définie comme une

interprétation commune des buts, des corrélations et des cadres normatifs sur lesquels il repose.

2. Comme la nature du financement affecte la capacité du système des Nations Unies pour le développement de fonctionner de façon intégrée, le Programme pour 2030 appelle une évolution des pratiques de financement pour mieux répondre à une démarche cohérente et multidimensionnelle. Les tendances du financement des deux dernières décennies se poursuivent, et les contributions aux activités opérationnelles de développement se montent au total en 2014 à 28,4 milliards de dollars, soit par rapport à 2013 une augmentation en termes réels de 6,9 % entièrement attribuable à l'augmentation des contributions aux autres ressources. Les ressources de base, en effet, ont légèrement diminué, de 0,5 % en termes réels et ne représentent plus que 24 % du financement total, chiffre qui n'a jamais été aussi bas. En outre, l'essentiel des contributions aux autres ressources est réservé à des projets précis, alors que les ressources sont limitées pour les fonds mis en commun qui, bien souvent, dépendent de quelques donateurs seulement. Plusieurs des entités des Nations Unies ont répondu à cette situation en entamant un dialogue structuré sur le financement avec les États Membres pour améliorer la prévisibilité, la flexibilité et la conformité du financement et pour faciliter une répartition égale de ressources suffisantes entre les différents domaines de programme. La contribution des pays en développement a augmenté de 26 % depuis 2011 et atteint 703 millions de dollars en 2014, une fois les ressources locales exclues. En outre, 1,32 milliard de dollars de ressources locales ont été fournis par les pays en développement eux-mêmes pour leur propre programme national; cependant, il faut continuer à s'efforcer d'élargir la base des donateurs et d'assurer le recouvrement intégral des coûts, car les activités opérationnelles de développement restent fortement dépendantes des trois premiers donateurs, les États-Unis, le Royaume-Uni et le Japon.

3. Malheureusement, il n'y a toujours pas de cadre budgétaire commun, de budgets intégrés, de meilleure transparence et d'obligation de rendre des comptes s'agissant des résultats, et pas d'aperçu global des flux financiers à l'échelle du système; celui-ci n'a pas encore réalisé tout son potentiel sur trois des grands domaines recensés en 2012 dans l'examen quadriennal

complet, à savoir l'élimination de la pauvreté, la coopération Sud-Sud et la création de capacités.

4. L'engagement des institutions nationales a progressé dans la conception et l'exécution des programmes, mais il n'y a pas de tendance bien visible à une utilisation accrue des achats nationaux, des systèmes financiers, de suivi et de remise de rapports nationaux, en particulier du fait d'un manque de capacités, de l'instabilité politique, des risques inhérents et d'un financement insuffisant. Le potentiel de la coopération Sud-Sud et triangulaire demeure sous-utilisé; pour agir dans ce domaine, le système des Nations Unies pour le développement a besoin de capacités et d'un financement additionnels et doit abandonner progressivement la démarche encore prédominante centrée sur une organisation particulière. Les mécanismes tels que « Unis dans l'action », le système du coordonnateur résident et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) doivent représenter un minimum et non pas un plafond.

5. Alors que la plupart des gouvernements voient dans la méthode « Unis dans l'action » une étape très importante vers une plus grande cohérence au niveau du pays, les résultats des enquêtes ont montré que beaucoup de pays de programme continuent toujours à se demander si les avantages de cette démarche sont bien réels et si les coûts de transaction associés à son adoption ne sont pas dissuasifs. Le PNUAD a permis un alignement étroit des activités des Nations Unies sur les plans et stratégies nationaux, mais il semble qu'il faille réexaminer son applicabilité à différentes situations, à différentes formes de présence et à différents dispositifs de programmation. Une visée à plus long terme, liant développement durable et action humanitaire, droits de l'homme, consolidation de la paix et prévention des catastrophes, est nécessaire pour que le Programme pour 2030 se traduise bien en mesures circonscrites et réalisables.

6. La répartition des fonctions du système du coordonnateur résident s'est améliorée de même que la diversité du recrutement et les évaluations de performance, mais les bureaux continuent à souffrir souvent d'un manque d'effectifs et de financement. Différents modèles organisationnels et différentes pratiques de fonctionnement sont nécessaires pour répondre aux attentes avec les ressources disponibles. Les entités des Nations Unies doivent faire davantage pour éliminer les obstacles à l'harmonisation et à la simplification en leur sein et entre elles, notamment

pour ce qui est de l'accès à l'information et à l'équipement. Les bureaux multipays sont nécessaires pour regrouper la prise de décisions, l'étendue de l'action et l'accès. Une réduction de la représentation physique ne doit pas réduire l'engagement du système, mais elle devrait au contraire porter au maximum les avantages comparatifs et les ressources.

7. Fortement intégré, le Programme pour 2030 pose un certain nombre de problèmes à un système des Nations Unies pour le développement qui n'est pas, lui, pleinement intégré. S'agissant de l'avenir, il est nécessaire de définir avec précision les fonctions du système et valoriser ses avantages comparatifs et les atouts des acteurs extérieurs dans le respect des principes des Nations Unies. Le système des Nations Unies pour le développement doit donner une réponse pleinement cohérente, être souple et faire converger ses fonctions, son financement, sa gouvernance, son organigramme, ses capacités et ses partenariats avec les impératifs interdépendants du Programme pour 2030. Une plus grande précision est nécessaire sur ce qu'on attend du système des Nations Unies et sur ses activités opérationnelles. Ces termes ont généralement été définis par les pratiques de financement, mais cela ne correspond pas de façon adéquate aux attentes relatives au Programme pour 2030.

8. L'examen quadriennal complet de 2016 jouera un rôle déterminant dans la réalisation du Programme pour 2030 et devrait servir de cadre à l'échelle du système pour la planification, la budgétisation, l'exécution, le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports. Cet instrument devrait devenir un instrument stratégique permettant aux Nations Unies de fonctionner pleinement en tant que système.

**b) Rapports des Conseils d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets,
du Fonds des Nations Unies pour l'enfance,
de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité
des sexes et l'autonomisation des femmes
et du Programme alimentaire mondial**
(E/2015/34/Rev.1, E/2015/35, E/2016/4,
E/2016/14 et E/2016/36)

*Débat avec les chefs de secrétariat
des fonds et programmes des Nations Unies*

9. **M^{me} Clark** (Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement – PNUD), participante, dit que la réalisation et les enseignements tirés de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles mené en 2012 sont d'importance critique pour le déroulement du Programme pour 2030. Le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) a élaboré des instructions permanentes qui codifient les pratiques optimales découlant des données d'expérience des pays qui appliquent l'initiative « Unis dans l'action », et ces procédures ont été adoptées par toutes les entités du système des Nations Unies pour le développement ainsi que par les équipes de pays. Les gouvernements de 88 pays de programme ont marqué leur intérêt pour cette démarche, qu'ils entendent appliquer officiellement dans leur pays.

10. La sélection, la formation et l'évaluation des coordonnateurs résidents ont été améliorées, comme la répartition géographique, par sexe et par organisme, des personnes sélectionnées. Une plus grande coopération entre organisations est effective au niveau du pays, notamment par l'établissement de groupes chargés de questions particulières, qu'envisagent les nouvelles instructions permanentes; 131 équipes de pays sont intégrées actuellement dans de tels groupes et travaillent sans compartimentation; cela représente au total 320 programmes conjoints. Près de 40 équipes de pays améliorent l'efficacité opérationnelle de leur activité par des opérations communes. Le PNUAD a été simplifié dans 40 pays, notamment en prêtant une plus grande attention à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Les coordonnateurs résidents et les équipes de pays ont reçu des instruments et des stratégies de politique pour soutenir la coopération Sud-Sud et triangulaire. Une nouvelle méthode d'analyse des conflits et du développement a été élaborée pour aider les coordonnateurs résidents et les équipes de pays à engager la totalité du système des Nations Unies dans une planification stratégique attentive aux situations de conflit.

11. Le prochain examen quadriennal complet des activités opérationnelles doit être ambitieux, à long terme et axé sur les résultats dans l'ensemble du système, il doit être guidé par le Programme pour 2030 et doit devenir le cadre général permettant d'assurer la cohérence. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 offre en effet une occasion unique de poursuivre à l'échelle mondiale le développement durable. L'appropriation et la direction nationales sont

d'importance critique. Déjà, 81 gouvernements ont demandé l'aide des équipes de pays pour appliquer les objectifs de développement durable. Environ deux tiers des pays qui se sont proposés pour rendre compte du déroulement du nouveau Programme lors du forum politique de haut niveau sur le développement durable sont des pays en développement.

12. À la demande des gouvernements, le PNUD aide les pays à introduire systématiquement les objectifs de développement durable dans les plans, stratégies et budgets nationaux de développement. Le GNUD a publié un manuel de référence pour aider les équipes de pays à systématiser et accélérer l'adoption des politiques conformément aux besoins du pays, de ses capacités et de ses demandes, en utilisant l'expérience acquise par l'ensemble du système. Les cadres par pays doivent privilégier l'appropriation nationale, notamment par une utilisation plus large des capacités et des systèmes nationaux lorsque cela est possible.

13. On a déjà constaté au niveau du pays l'impact positif de l'unité d'action, mais il faut maintenant en faire autant aux niveaux régional et mondial pour assurer la coordination du soutien au Programme pour 2030 dans une démarche commune. L'adaptation aux instruments a lieu rapidement sur le terrain. Au Kenya, un ambitieux nouveau PNUAD est désormais intégré dans le nouveau plan national, et c'est un bon exemple de l'adaptation rapide du système des Nations Unies pour le développement et d'une prompt réponse aux difficultés de fonctionnement. Les équipes de pays doivent être flexibles pour augmenter l'échelle des actions entreprises et modifier rapidement l'orientation suivie en fonction d'enseignements dégagés ou d'événements imprévus. Il faut aussi une réponse différenciée en fonction des différents types de pays. Cependant, c'est en tant que système que l'on doit rechercher les résultats à fort impact : il n'est plus possible de travailler chacun de son côté.

14. Le Programme pour 2030 est un instrument cohérent qui appelle une action autour de l'ensemble des piliers du développement durable, tant par les gouvernements que par les Nations Unies. Le Sommet humanitaire mondial qui se tiendra en 2016 sera l'occasion d'améliorer encore la collaboration. Le système élargi du coordonnateur résident doit être le moteur de l'intégration, de la coordination et de l'augmentation de l'impact. Ce système doit être composé des meilleurs talents disponibles, qui doivent avoir l'autorité voulue pour réunir tout un ensemble

d'acteurs possibles. Un coordonnateur résident compétent et ayant des ressources suffisantes doit bien connaître la situation du développement du pays, avoir un soutien institutionnel facilité par une large présence sur le terrain, ne doit pas être politisé, et doit avoir le soutien et l'engagement de l'ensemble du système des Nations Unies.

15. Comme la nature du financement a une influence majeure sur les opérations du système des Nations Unies et sur la collaboration, il faut adopter des pratiques prévisibles et flexibles de financement. L'architecture de financement actuelle est complexe, fragmentée et multiplie les niveaux de financement par des ressources autres que les ressources de base. La modalité du financement importe beaucoup : le système doit pouvoir faire appel à un large ensemble d'instruments traditionnels et novateurs pour être à la hauteur de sa mission.

16. La mise en commun du financement, ainsi que le financement non préaffecté ou très peu préaffecté, contribue aux opérations stratégiques communes, ce que ne fait pas un financement qui serait fragmenté, fortement préaffecté. Les États Membres doivent pouvoir trouver des solutions à ces problèmes. Un financement pluriannuel mis en commun aiderait à la transition à un cadre unique de planification et de financement des actions humanitaires, de consolidation de la paix et de développement. Les modifications apportées aux pratiques de financement doivent également être rendues possibles par un changement de la façon dont le système des Nations Unies pour le développement attire, gère et rend compte du financement et des crédits. En outre, il faut une plus grande transparence de l'information dans l'ensemble du système des Nations Unies pour qu'il se conforme aux normes de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide.

17. L'utilisation renforcée et novatrice des données et de l'analyse, les plateformes mondiales de partage des connaissances et la technologie et les techniques d'engagement public seront d'importance décisive pour l'accomplissement du Programme pour 2030. Le système des Nations Unies pour le développement encourage l'expérimentation, la mise en commun des données et des connaissances, l'apprentissage par la pratique et l'apprentissage transfrontière. Un travail coordonné sur le développement des statistiques et des capacités de production des données, dans chaque pays, domaine où la demande reste forte, doit

constituer une priorité pour les gouvernements dans l'application du Programme. De nombreux organismes travaillent actuellement à une démarche coordonnée et factuelle pour l'examen à mi-parcours des plans stratégiques en vue d'assurer leur conformité avec le Programme pour 2030. Le caractère ambitieux, cohérent et véritablement novateur du nouveau Programme exige une adaptation et un changement de la part des États Membres, des entités des Nations Unies et de l'ensemble du système.

18. **M. Lake** (Directeur général, Fonds des Nations Unies pour l'enfance – UNICEF), participant, dit que la présente réunion arrive à un moment très important, qui marque le début d'une nouvelle ère du développement durable. Après le succès diplomatique obtenu à l'Assemblée générale, il faut maintenant prendre des décisions. Ce qui importe, ce sont les résultats pour la petite fille qui est privée d'une place en classe, le garçon qui est privé de vaccination et les enfants piégés dans les situations de conflit ou vulnérables aux effets des catastrophes naturelles. S'ils ne parviennent pas à atteindre ceux que l'inégalité, la pauvreté et les urgences humanitaires laissent pour compte, les objectifs de développement durable ne pourront pas être réalisés. L'examen quadriennal complet des activités opérationnelles est donc l'occasion de faire converger les capacités des différents organismes des Nations Unies pour réaliser les nouveaux objectifs et aider les enfants et les familles laissés pour compte. Les enfants pauvres doivent recevoir des soins et l'éducation qui les aideront, devenus adultes, à faire concurrence, sur un pied d'égalité, aux enfants plus riches, ce qui devrait améliorer leur sort et rendre leur société plus prospère.

19. Les fonctionnaires des Nations Unies intensifient l'effort qu'ils mènent pour remédier aux situations d'urgence; celles-ci augmentent en gravité et en nombre mais les ressources fournies par les donateurs n'augmentent pas aussi vite. Alors qu'il est nécessaire d'améliorer l'efficacité et le travail mené avec les partenaires au sein du système des Nations Unies et au-delà, le personnel, déjà surchargé, ne doit pas se voir imposer de nouvelles et coûteuses tâches bureaucratiques. L'examen quadriennal complet des activités opérationnelles menées actuellement a conduit à des améliorations structurelles, mais cette réforme structurelle n'est pas une fin en soi, elle n'est intéressante que si elle permet d'atteindre des résultats. L'examen mené en 2016 permettra d'obtenir des

résultats au profit des enfants les plus désavantagés, reflétera l'engagement partagé en faveur de l'universalité et facilitera la coopération entre les différents secteurs. Ce sera l'occasion pour les Nations Unies de rompre le cercle vicieux de l'inégalité. Quand les enfants les plus pauvres, les plus désavantagés et les plus difficiles à atteindre sont privés d'éducation, de soins de santé, d'aliments nourrissants et de protection, l'inégalité ne peut que s'aggraver. Des millions d'enfants sont ainsi condamnés à une existence défavorisée simplement pour ce qu'ils sont, à cause de l'endroit où ils vivent ou de leur sexe.

20. L'UNICEF travaille avec les gouvernements à réaliser des enquêtes et à produire des données ventilées par niveau de richesse des ménages, d'emplacement géographique, en fonction du sexe, de l'appartenance ethnique, de la langue, de l'âge et d'autres facteurs essentiels. Le système de suivi des résultats pour l'équité (MoRES) de l'UNICEF est utile pour le suivi des programmes et des politiques afin de repérer et de surmonter les obstacles qui empêchent les enfants les plus marginalisés d'avoir accès aux services dont ils ont besoin. La collecte des données sera également un moyen essentiel de mesurer les progrès de la réalisation des ODD. L'UNICEF et le Programme alimentaire mondial organisent actuellement une série d'ateliers réunissant les différents organismes et leur permettant de rencontrer des universitaires et des représentants du secteur privé pour échanger des idées nouvelles dans la collecte des données.

21. Le nouvel examen quadriennal complet des activités opérationnelles est l'occasion de réfléchir à un engagement commun en faveur de l'universalité, d'aider les couches les plus vulnérables de la population de chaque société. Pour ce faire, les Nations Unies doivent être prêtes à aider chaque pays, en particulier les pays en développement, toujours plus nombreux, qui font leur transition et entrent dans la classe des pays donateurs, ou encore les pays qui passent de la classe des pays à faible revenu à un pays à revenu intermédiaire ou même un revenu élevé. L'UNICEF étudie une nouvelle politique visant à préserver une présence opérationnelle dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

22. Le nouvel examen quadriennal complet des activités opérationnelles pourra faciliter l'intégration. Les efforts de développement à long terme, les réponses humanitaires et l'action menée pour lutter contre le changement climatique sont trop souvent, tant

sur le plan conceptuel que pratique, tenus pour distincts, avec des appels de fonds séparés, des campagnes de plaidoyer et des conférences séparées, comme si l'extrême pauvreté et l'inégalité n'étaient pas liées aux conflits ou comme si le changement climatique, la maladie et le manque de ressources étaient des phénomènes existant dans des univers distincts. En réalité, quand une petite fille déplacée par un conflit va en classe, non seulement son esprit se forme, mais elle prépare son avenir et, une fois devenue adulte, elle pourra contribuer à la vie de sa famille et de sa société. L'éducation, au milieu d'une crise humanitaire, est donc étroitement liée au développement; en fait, une éducation qui inclut une instruction civique de qualité et une attention prêté aux risques de catastrophe naturelle, fait bien partie de l'action de consolidation de la paix et d'un développement résistant aux chocs.

23. Il ne faut pas oublier que quand l'action humanitaire et l'effort de développement sont perçus comme servant des objectifs politiques, ils deviennent suspects. Ces actions ne doivent donc pas être politisées ou liées trop étroitement aux bureaux politiques des Nations Unies, même si la collaboration peut avoir lieu au niveau stratégique. Il faut cependant augmenter la cohérence. Les équipes de pays ont montré que les instructions permanentes peuvent réunir les atouts offerts par l'ensemble des organismes des Nations Unies en matière de spécialisation et de programmes. Par exemple, en Tanzanie, les nouvelles infections par le VIH ont été réduites de moitié au cours des cinq dernières années grâce à la coordination entre les autorités et les organismes des Nations Unies; en Éthiopie, la collaboration entre l'UNICEF et le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) a fourni à 140 000 femmes et enfants du Soudan du Sud des aliments, des soins et une protection.

24. L'examen quadriennal complet des activités opérationnelles a déjà simplifié la programmation, permis de réfléchir à des résultats communs et aligné les différents plans stratégiques mondiaux. Les instructions permanentes ont montré que les organismes des Nations Unies pouvaient travailler étroitement ensemble et avec les gouvernements et les autres partenaires. Cependant, en dépit de succès nombreux, les bureaux de pays ont repéré des difficultés, par exemple la longueur des procédures nécessaires pour transférer des fonds et une tendance à privilégier les procédures sur les résultats. Le nouvel

examen quadriennal complet des activités opérationnelles devrait donc définir l'orientation des programmes et des partenariats de façon à atteindre les objectifs, refléter le mandat universel, coordonner les processus et ainsi obtenir les résultats souhaités.

25. **M^{me} Mlambo-Ngcuka** (Directrice exécutive de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes – ONU-Femmes), participante, dit qu'ONU-Femmes accueille avec satisfaction la place plus grande faite à l'égalité des sexes dans les accords d'importance historique conclus en 2015. Cependant, l'année 2016 devrait voir un commencement d'exécution et l'obtention des résultats promis. Cela suppose un système des Nations Unies vigoureux, efficace et ayant des ressources suffisantes. Le débat mené actuellement au Conseil est l'occasion de déterminer l'avenir du système des Nations Unies pour le développement; c'est aussi un forum où des propositions audacieuses de changement peuvent être formulées, notamment dans l'application de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles et les préparatifs d'une nouvelle résolution. ONU-Femmes, dont le mandat universel couvre bien la paix et la sécurité, les droits de l'homme, le développement durable et l'action humanitaire, est le résultat de la volonté des États Membres d'améliorer l'efficacité, l'intégration et les résultats, et son caractère composite lui donne le triple mandat de soutien normatif, de coordination et d'activités opérationnelles. L'un des enseignements qu'ONU-Femmes a tirés est que le travail normatif et le travail opérationnel ne peuvent être séparés. En intégrant les normes internationales dans la programmation, le système des Nations Unies peut aider les pays à répondre aux besoins des plus pauvres et des plus vulnérables.

26. Comme les autres organismes des Nations Unies, ONU-Femmes a été invitée à aider les États Membres à réaliser les objectifs de développement durable. La pleine intégration des rôles normatif, de coordination et opérationnel suppose des instruments et des processus de programmation capables de valoriser les synergies dans la programmation courante. Au niveau mondial, l'ONU a besoin d'une structure de planification et de financement mieux intégrée et de solutions de financement plus cohérentes afin de réaliser un programme de développement interdépendant, indivisible et universel. De même que c'est toute l'administration d'un pays qui doit concourir à la réalisation des objectifs de

développement durable dans le pays, à l'échelle du système c'est l'ensemble des organismes qui doit y travailler. Un travail cohérent crée de la valeur ajoutée pour les pays et pour les populations que dessert l'Organisation, en particulier s'agissant de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Actuellement, plus de 80 programmes communs visant la parité sont en cours de réalisation et on peut faire davantage en appliquant des instructions permanentes pour l'unité d'action. Le fonctionnement des équipes de pays des Nations Unies pourrait encore être simplifié. L'intégration suppose l'élimination des barrières artificielles et une plus grande flexibilité entre l'action humanitaire, l'œuvre de paix et de sécurité et le travail de développement. De nouveaux modèles sont nécessaires pour réaliser le programme universel, notamment dans les pays à revenu intermédiaire ou élevé, et il faut définir des paramètres communs pour déterminer le soutien à chaque pays. ONU-Femmes a une présence différenciée selon les pays, depuis le bureau de pays à part entière jusqu'aux bureaux multipays, la présence du programme ou la présence de conseillers pour la parité, le tout intégré aux bureaux des coordonnateurs résidents, ce qui est un moyen efficace de faire des économies.

27. Pour réaliser l'égalité des sexes, il faut des données bien ventilées par sexe. Par exemple, pour définir des politiques, le Mexique a pris la tête des efforts effectués en Amérique latine et dans les Caraïbes pour élaborer une plateforme de connaissances sur les statistiques de parité des sexes par un partenariat entre l'Institut national de statistique, l'Institut national mexicain des femmes, ONU-Femmes et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Des enquêtes sont en cours pour mesurer le temps que les femmes consacrent à un travail non rémunéré, afin de mieux comprendre leur contribution à l'économie et de définir les mesures nécessaires.

28. À sa prochaine réunion, la Commission de la condition de la femme aidera à dresser des plans de réalisation des objectifs de développement durable dans la perspective de la parité et préparera l'examen à mi-parcours du plan stratégique d'ONU-Femmes, qui comprend des initiatives intégrant le rôle normatif, de coordination et opérationnel, et qui offrira une plateforme commune pour ONU-Femmes et pour ses partenaires en vue de planifier l'action à mener et repérer les lacunes.

29. Pour ONU-Femmes, un nouvel examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement doit porter sur les résultats à l'échelle du système et être guidé par les ODD. Cet examen devrait indiquer les résultats attendus à long terme, donner moins d'importance aux processus et une plus large marge de manœuvre aux entités des Nations Unies pour déterminer les meilleurs moyens de réaliser les résultats. L'examen devrait également définir un mandat ferme du système des Nations Unies s'agissant de l'égalité des sexes. L'examen quadriennal complet des activités opérationnelles a positionné de façon stratégique l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes comme question intéressant l'ensemble du système et a animé le développement de politiques de parité nouvelles pour beaucoup de ces entités. L'examen a également souligné l'importance du plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, qui est un véritable succès puisque 64 entités rendent compte de leur action en suivant le même cadre. Cependant, beaucoup de problèmes demeurent. Le suivi des allocations de ressources et des dépenses consacrées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes demeure limité. ONU-Femmes a pourtant un rôle critique à jouer dans la réalisation du Programme pour 2030 et a besoin d'investissements de qualité à l'aide des ressources de base pour la planification pluriannuelle afin de garantir qu'aucune femme, aucune fille ne soit laissée pour compte. L'élimination de l'inégalité est un aspect central du Programme pour 2030 et cela nécessite des institutions nationales efficaces, sans exclusive, nouant des partenariats robustes et rendant compte de leur action. La participation de la société civile et des organisations de femmes sera décisive et, pour cela, il faut que le système des Nations Unies puisse valoriser les atouts de chacun de ses éléments.

30. **M^{me} Londén** (Directrice exécutive adjointe du Fonds des Nations Unies pour la population – FNUAP), participante, dit que l'on constate actuellement dans le monde de vastes changements démographiques du fait de l'accroissement de la population, du vieillissement, de l'urbanisation et des migrations. Le problème est de permettre à tous les individus de réaliser leur potentiel, de concourir à une croissance économique solidaire et de faire face au changement climatique. Le Programme pour 2030 part de l'hypothèse que l'être humain doit être au cœur du développement durable, une large place étant faite aux femmes, aux jeunes et aux

groupes vulnérables, et qu'il faut s'assurer que personne n'est laissé pour compte. Le FNUAP cadrera mieux son action sur les droits en matière de procréation et la santé sexuelle et procréative, un aspect essentiel visé par l'objectif 3 des ODD. L'application intégrale du programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement accélérera les progrès vers le développement durable en mettant en évidence les corrélations entre la dynamique démographique, la santé en matière de sexualité et de procréation et les droits en matière de procréation, la migration, les droits de l'homme et le changement climatique, et permettra de dégager des recommandations sur les moyens de protéger les groupes marginalisés.

31. L'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de 2016 sera l'occasion pour les États Membres de donner des directives à l'ensemble du système des Nations Unies sur l'application pratique du Programme pour 2030. L'examen doit être stratégique, solidaire et viser les résultats plutôt que les processus et les systèmes. Il doit donner pour mandat au système des Nations Unies d'appliquer les cinq principes qui inspirent le Programme pour 2030 : l'universalité, l'intégration, la défense des droits de l'homme, l'égalité et la révolution des données.

32. En effet, les données sont d'une importance particulière car les groupes qui ont le plus besoin d'être aidés sont ceux dont on sait le moins. Le FNUAP mettra à profit la révolution des données pour renforcer les « écosystèmes » nationaux des données, qui englobent les statistiques relatives à la naissance, au mariage et les données d'état civil, afin de garantir que chaque individu a bien un statut légal et peut exercer ses droits. Des données ventilées, crédibles et accessibles sont indispensables pour réaliser les objectifs de développement durable. C'est pourquoi le FNUAP aidera à dresser des feuilles de route assorties d'estimations de coût pour les écosystèmes nationaux de données et offrira son soutien technique à la production de recensements géoréférencés.

33. Pour le FNUAP, donner la priorité aux droits de l'homme signifie qu'il faut veiller à ce que les filles pauvres fassent bien des études, à ce qu'elles soient protégées de la violence, du mariage précoce et d'autres pratiques néfastes, qu'elles reçoivent des informations sur la santé en matière de procréation et aient, comme les garçons, toutes les possibilités de s'accomplir pleinement. C'est par l'analyse des

structures démographiques et de la dynamique de la pauvreté que le FNUAP peut agir pour l'éducation et la santé, en particulier la santé de la sexualité et de la procréation, et pour l'emploi des jeunes, en particulier des filles désavantagées. L'investissement consacré à la jeunesse devrait influencer sur la pyramide des âges et dégager le dividende démographique susceptible d'accélérer la croissance économique.

34. Pour réaliser les objectifs de développement durable, il est essentiel de nouer des partenariats. Les résultats obtenus à ce jour par le FNUAP n'ont été possibles que par l'action de nombreux partenariats, y compris le secteur privé. Par exemple, le FNUAP travaille avec des compagnies de téléphonie mobile pour suivre les stocks de médicaments et de contraceptifs et la propagation des maladies; le Fonds travaille aussi avec une grande multinationale produisant des articles de consommation pour améliorer la gestion de la chaîne d'offre, et avec une autre compagnie internationale pour distribuer des soins de santé maternelle et néonatale en Afrique. Les réseaux multipartites peuvent accroître la prestation et l'utilisation des soins de santé intégrés de la sexualité et de la procréation, par les adolescents et les jeunes.

35. Un financement viable, prévisible et flexible du système des Nations Unies pour le développement est la condition d'une plus grande intégration, notamment de l'action humanitaire et pour le développement, et afin de permettre au système de remplir au mieux ses fonctions, d'obtenir des résultats et un impact plus grand. La routine habituelle n'est pas une solution, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire où la demande et les capacités évoluent. Le FNUAP a constaté ces transformations dans son modèle de fonctionnement. Le Fonds encourage aussi la coopération Sud-Sud et triangulaire pour la réalisation du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, et il aide les pays à partager le savoir-faire dans des domaines tels que les recensements, les soins de santé de la sexualité et de la procréation, la lutte contre la violence sexiste et la participation des jeunes.

36. Par l'actuel examen quadriennal complet des activités opérationnelles, le système des Nations Unies a réussi à systématiser les modalités communes de fonctionnement tout en reconnaissant que la diversité des organismes est une force. L'acceptation mutuelle de la différence des pratiques de fonctionnement peut être considérée comme un élément du nouveau modèle

d'examen quadriennal complet des activités opérationnelles et, par conséquent, comme l'un des piliers des éléments opérationnels en vue du Programme pour 2030. En outre, le Fonds est favorable à une plus grande cohérence entre organismes dans le cadre du GNUD et du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, en particulier par l'application des instructions permanentes, de la stratégie relative aux modalités de fonctionnement et de la consolidation des services d'appui dans le pays. Le FNUAP a également coordonné des initiatives telles que le modèle commun de contrôle et de responsabilisation et il a pris part à plusieurs initiatives menées à l'échelle du système, notamment l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide. L'innovation doit devenir un principe directeur du nouvel examen quadriennal complet des activités opérationnelles de façon que des solutions nouvelles soient trouvées pour éliminer les doubles emplois, réduire les coûts et améliorer les services. Quand les Nations Unies parlent d'une seule voix sur des questions difficiles, le public écoute et quand elles agissent dans l'unité d'action, elles peuvent faire davantage et honorer les engagements pris en faveur des populations qu'elles servent.

37. **M. Abdulla** (Directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial – PAM), participant, dit que le système des Nations Unies pour le développement, qui a un rôle important à jouer pour aider à traduire l'idée maîtresse du développement en réalité, doit faire converger la dimension humanitaire, le développement et la consolidation de la paix. Maintenant que toutes les nations se sont engagées à réaliser les objectifs de développement durable, avant tout l'élimination de la pauvreté et de la faim, il faut accélérer les progrès pour atteindre ceux qui sont le plus dans le besoin. Le Sommet humanitaire mondial est une occasion de s'engager à pourvoir aux besoins des populations les plus vulnérables affectées par un conflit ou des catastrophes, là où les difficultés posées par la pauvreté et l'insécurité alimentaire sont compliquées par l'émergence de crises insidieuses ou soudaines. Le système des Nations Unies pour le développement réunit un ensemble d'acteurs unique au monde, qui peut dépasser les divisions entre l'humanitaire, le développement et la consolidation de la paix et concourir à des solutions bien adaptées. Les cadres existants tels que le PNUAD, l'analyse commune de pays et les évaluations stratégiques intégrées doivent permettre de toucher tous les secteurs

compétents et d'établir des liens pour atténuer les risques et prévenir les conflits. La valorisation pratique des synergies et la cohérence sont, tant pour les Nations Unies que pour les acteurs extérieurs à ce système, sur le terrain, un moyen d'utiliser une analyse commune comme base d'une action collective.

38. L'assistance humanitaire peut servir des priorités de développement plus larges; on l'a vu en Somalie où des investissements importants ont été réalisés durant les années 90 pour remettre en état les ports somaliens et faciliter l'acheminement des fournitures humanitaires; ces ports sont la base du développement et de l'activité économique du pays. Au niveau local, la distribution de prestations en espèces qui soutient les activités humanitaires a servi de base de départ pour l'inclusion financière et a engendré un réseau numérique de détaillants et d'utilisateurs: ainsi, des investissements, bien conçus et appliqués, dans un secteur donné peuvent contribuer à des réalisations multiples dans d'autres secteurs et entraîner des avantages plus larges.

39. Alors que le financement humanitaire a souvent été utilisé pour assurer une intervention rapide, immédiate lors d'une crise soudaine, les décisions de financement doivent également tenir compte de l'horizon à plus long terme pour porter au maximum les avantages de la planification. Comme la majorité des personnes ayant besoin d'une assistance vivent déjà dans une situation de crise prolongée ou chronique, des solutions exhaustives sont nécessaires. Pour réaliser les objectifs de développement durable dans de pareils contextes, les donateurs doivent faire preuve d'une plus grande flexibilité, fournir un financement prévisible et durable du travail humanitaire et du développement à moyen terme. Ils devraient également s'attendre à voir des réponses basées sur des résultats définis par la demande et réduire la vulnérabilité et les besoins avec le temps.

40. Si l'on regarde au-delà des modalités traditionnelles de financement du développement pour examiner les solutions novatrices faisant appel au secteur privé, le Programme d'action d'Addis-Abeba de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement a constaté l'étendue des partenaires possibles et des facteurs qui facilitent la croissance durable; ce programme a réaffirmé qu'il existait de nouvelles formes de partenariat multiple et plusieurs modalités de financement possibles. Comme le montre le programme de résilience rurale 4R du

PAM, un financement novateur peut être recherché par la combinaison d'une assurance indexée sur les événements météorologiques et les activités d'atténuation des effets des catastrophes pour aider les populations à se préparer à des catastrophes probables. En même temps, les techniques numériques offrent des possibilités inouïes de résoudre une multitude de difficultés, notamment l'isolement et les lacunes des connaissances. L'initiative « Achats pour le progrès », par exemple, a connecté de nombreux petits agriculteurs à des marchés éloignés et leur a offert la possibilité de collecter des données et d'avoir accès à une information sur les prix en temps réel.

41. De nouvelles formes d'engagement doivent s'appuyer sur des systèmes robustes et transparents de financement et de responsabilisation. Pour le PAM, cela consiste à partir des pratiques actuelles telles que les mécanismes de préfinancement et l'application de principes tels que la récupération intégrale des coûts, mais il doit aller au-delà pour améliorer la transparence et la responsabilisation dans la gestion des ressources, ce qui aboutit à une meilleure optimisation des ressources et de meilleures décisions. Le PAM a amorcé un nouveau plan stratégique et réformera son système financier et son cadre de résultats. Moyennant l'utilisation de catégories de coûts normalisées, le Programme sera mieux placé pour contribuer à des résultats respectant un souci d'efficacité économique.

42. Il faut plus nettement mettre l'accent sur les résultats collectifs obtenus par le système des Nations Unies pour le développement sur le terrain. Les systèmes de planification et d'exécution doivent intégrer la relation entre les principaux partenaires et comporter des résultats et des budgets convenus. Il importe aussi de mettre à profit la possibilité d'une plus grande cohérence des actions de consolidation de la paix, de développement et de secours humanitaire compte tenu d'une orientation mieux axée sur les résultats à long terme. Le système des Nations Unies doit adopter de nouveaux moyens de fonctionner collectivement et avec un large ensemble de partenaires afin d'obtenir des résultats collectifs meilleurs. Le nouvel examen quadriennal complet des activités opérationnelles jouera sans aucun doute un rôle important pour orienter le système des Nations Unies pour le développement dans la bonne voie, celle de l'application du nouveau Programme pour 2030.

43. **M^{me} Nguyen** Phuong Nga (Représentante permanente du Viet Nam auprès de l'Organisation des

Nations Unies), intervenante, dit que l'enquête sur l'application de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles s'est révélée un exercice utile pour les gouvernements en fournissant un moyen concret et factuel de retour d'information sur les interactions entre les gouvernements et le système des Nations Unies pour le développement, en particulier pour ce qui est de la cohérence et de l'efficacité. Le système des Nations Unies pour le développement est un partenaire fiable, connaissant bien la situation locale et ayant une longue expérience, précieux pour sa neutralité et ses connaissances spécialisées. Une évaluation indépendante du Plan unique pour 2012-2016 au Viet Nam a montré que 83 % des résultats attendus étaient atteints à la fin de 2015.

44. Malgré ses atouts, le système des Nations Unies pour le développement est toujours aux prises avec de nouveaux problèmes et doit faire davantage pour aider les pays à réaliser un développement durable pluridimensionnel avec des ressources en diminution. Dans la nouvelle situation générale du développement, le système des Nations Unie doit changer ses modalités de fonctionnement pour rester apte à s'acquitter de son rôle. Le système a un rôle unique à jouer pour aider les pays en développement à intégrer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans leurs stratégies et priorités de développement. Mais cela ne signifie pas qu'il doive tout faire; au contraire, il doit renforcer les fonctions pour lesquelles il a des avantages comparatifs tout en améliorant l'appropriation nationale. Le système doit aider les pays à appliquer des cadres normatifs éprouvés à l'échelle mondiale et communiquer ces normes à la population par des filières novatrices en fournissant des conseils cohérents, en utilisant son expérience et ses connaissances tout restant politiquement neutre. En outre, le système des Nations Unies pour le développement doit être mieux à même de mobiliser la capacité des États Membres et d'augmenter l'échelle des opérations, en recadrant la création de capacités sur les jeunes, dont la capacité d'innover est d'importance critique pour la réalisation du nouveau programme de développement. Le système doit mobiliser et coordonner les ressources extérieures, en servant de passerelle reliant les pays qui le demandent à des partenaires potentiels et en facilitant la coopération Sud-Sud et triangulaire; il devrait également aider les pays à améliorer leur fiscalité afin d'optimiser l'utilisation des ressources intérieures, en particulier de façon à éviter la fraude fiscale internationale; il doit

renforcer les capacités statistiques pour mieux suivre les tendances.

45. Pour les pays à revenu intermédiaire tels que le Viet Nam, le système des Nations Unies pour le développement doit faciliter l'échange des connaissances, des travaux de recherche de base et appliquée et le transfert de technologie afin d'aider de tels pays à mieux résister aux chocs extérieurs, à préserver des acquis de développement obtenus à grand-peine et avoir accès aux populations vulnérables. Pour répondre à de telles attentes, le système des Nations Unies doit réfléchir, planifier et agir comme un système unique et non comme un ensemble dispersé d'entités isolées; à cet égard, la méthode « Unis dans l'action » s'est déjà révélée utile pour plusieurs pays pilotes ou volontaires, comme le Viet Nam.

46. Le déséquilibre entre le financement par les ressources de base et les autres ressources doit être éliminé et il faut améliorer les modes de financement en commun. Au niveau du pays, l'équipe des Nations Unies doit être un mécanisme de gestion de partenaires multiples pour un suivi et une évaluation effectifs et il a besoin d'indicateurs à moyen terme pour infléchir la trajectoire suivie en cas de progrès insuffisants.

47. **M. Pedersen** (Représentant permanent de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies), intervenant, dit que l'objectif est d'appliquer le Programme pour 2030 et d'éliminer la pauvreté sans aggraver le changement climatique et sans oublier personne en route. Le nouveau Programme nécessite la mobilisation de milliers de milliards de dollars chaque année, et la mobilisation des ressources intérieures est donc essentielle. L'aide publique au développement (APD), pour très importante qu'elle soit, en particulier pour les pays les moins avancés, demeure limitée, atteignant au total 130 milliards de dollars en 2015 dont le système des Nations Unies reçoit environ 28, y compris pour l'assistance humanitaire et pour le développement; pour réussir, il doit donc mieux utiliser ces ressources pour qu'elles aient un effet catalyseur.

48. Il demande aux représentants des organismes de développement de mettre en commun leur expérience dans leur collaboration avec les pays partenaires, avec la Banque mondiale et avec les autres institutions financières multilatérales, et d'expliquer leur conception à long terme sur les moyens de créer des synergies et de concrétiser le programme. On est généralement d'avis, parmi les pays membres, que le

système des Nations Unies doit élaborer progressivement des modes différenciés d'engagement dans les différentes situations nationales. Le système doit également offrir des conseils de politique générale qui soient cohérents aux pays qui reçoivent l'APD et comprendre les problèmes particuliers qui se posent aux pays en situation précaire. Il demande aux représentants des organismes d'expliquer comment un modèle qui différencie les modes d'engagement pourrait fonctionner dans leur organisme et dans l'ensemble du système des Nations Unies. Les représentants des organismes sont également invités à repérer les obstacles potentiels à l'unité d'action des Nations Unies dans les États Membres politiquement fragiles et les moyens de surmonter de tels obstacles.

49. Il importe aussi que l'équipe des Nations Unies dans le pays élabore des priorités communes sur la base de la valeur ajoutée attendue de l'Organisation dans des contextes particuliers. En particulier, les organismes de développement sont plus souvent soucieux de défendre leurs propres intérêts, leur image de marque et la mobilisation des ressources que par la volonté de contribuer à la pertinence de l'ensemble de l'équipe de pays. Les priorités du PNUAD sont souvent très larges tandis que la planification à long terme demeure fragile, ce qui permet à chaque organisme de faire figurer dans la liste des activités du PNUAD leurs projets favoris. Il se demande comment le phénomène bien connu de la déviation progressive d'une mission pourrait être évitée. Enfin, il demande aussi bien aux représentants des organismes de développement qu'aux États Membres de réfléchir aux moyens de renforcer le système du coordonnateur résident qui, alors qu'il est un élément clef du système de développement en général, est actuellement trop fragile et devrait avoir des pouvoirs plus étendus.

50. **M. Tatiyapermpoon** (Observateur de la Thaïlande), parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les autres accords conclus en 2015 ne doivent pas être rouverts en vue d'une nouvelle interprétation et doivent au contraire être appliqués conformément à leur objet. Selon le Programme pour 2030, le système des Nations Unies pour le développement doit concentrer son action sur l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dimensions, notamment l'extrême pauvreté. L'assistance humanitaire à court terme et les objectifs de développement à long terme doivent donc être

orientés vers l'élimination de la pauvreté dans les pays en développement. Le système des Nations Unies pour le développement doit faire des efforts concertés pour apporter un soutien intégré aux niveaux national, régional et mondial dans l'application du Programme pour 2030. Le système peut à cette fin utiliser la résolution 67/226 de l'Assemblée et les conclusions de l'examen quadriennal des activités opérationnelles de développement de 2016 comme directive pour orienter les politiques à l'échelle du système, organiser la coopération pour le développement et l'aide, et définir les modalités au niveau du pays afin de garantir et améliorer sa pertinence, sa cohérence, son efficacité, son autorité et l'obligation de rendre des comptes.

51. Le système des Nations Unies doit établir la priorité dans la répartition des ressources de base et des autres ressources de façon que leur utilisation soit plus prévisible, plus souple, ne soit pas affectée à l'avance, soit mieux alignée sur les priorités des pays de programme et mieux adaptée à la situation sur le terrain. En même temps, le système des Nations Unies pour le développement doit continuer à s'efforcer d'élargir le nombre de ses donateurs et à préserver un équilibre entre les ressources de base et les autres ressources. Celles-là ne doivent pas être utilisées pour subventionner des activités non essentielles et le financement des coûts hors programme doit être calculé sur la base de la récupération intégrale des coûts, proportionnellement aux ressources de base et autres ressources utilisées pour le financement.

52. Le Programme pour 2030 et les autres accords intergouvernementaux conclus en 2015 doivent être systématiquement intégrés dans la planification et l'établissement des rapports à l'échelle du système. En outre, la coordination et la cohérence au niveau du pays sont nécessaires pour optimiser les ressources de base qui diminuent, et valoriser les connaissances spécialisées qui existent dans les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies.

53. **M^{me} Naeem** (Observatrice des Maldives), parlant au nom de l'Alliance des petits États insulaires, dit que les Modalités d'action accélérées (Orientations de Samoa) des petits États insulaires en développement ont été intégrées avec succès dans le Programme pour 2030. Pourtant, il faut se demander comment les appels à la cohérence et à la coordination dans les différents mandats se sont traduits en mesures concrètes dans le cadre des actuels modèles d'exécution des activités opérationnelles au niveau national et quels mécanismes

institutionnels ont été créés pour améliorer la coopération entre les petits États insulaires en développement, car ceux-ci sont dispersés entre les quatre commissions régionales. Cela est peut-être un enseignement important pour d'autres cadres d'action appliqués au niveau mondial.

54. Les petits États insulaires en développement offrent des possibilités uniques de prestation de services au niveau national, notamment les plans existants et futurs d'introduction de PNUAD régionaux, et notamment un PNUAD multipays pour l'ensemble des pays et territoires insulaires du Pacifique. Il sera intéressant d'entendre l'opinion des membres du groupe sur ce modèle de prestation de services, en particulier du fait de l'augmentation des besoins découlant du Programme pour 2030, des Orientations de Samoa et des autres cadres de développement au niveau national, étant donné que cette démarche est perçue comme moins utile par les pays de programme et les entités des Nations Unies.

55. **M^{me} Haynes** (Trinité-et-Tobago), parlant au nom de la Communauté des Caraïbes, dit qu'il faut plus que jamais améliorer la coordination et la collaboration entre les fonds et organismes des Nations Unies aux niveaux régional et national pour réaliser le Programme pour 2030. La transparence, la responsabilisation et la flexibilité sont essentielles. Il sera intéressant d'entendre les vues des membres du groupe sur la question de savoir si des instruments de politique ont été élaborés pour aider les équipes de pays à planifier les activités interorganisations à plus long terme.

56. L'examen du PNUAD de la Trinité-et-Tobago montre que ce plan-cadre ne tient pas suffisamment compte du pilier environnemental. Elle demande comment le PNUAD pourrait être corrigé pour correspondre au Programme pour 2030 dans sa totalité, et si cette tâche relève essentiellement des États Membres ou peut être facilitée par le système des Nations Unies pour le développement. Elle voudrait avoir un complément d'information sur l'intégration des méthodes au niveau du pays entre les programmes, fonds et organismes des Nations Unies. L'aide à la création de capacités, pour les États Membres, en particulier en vue du renforcement institutionnel, sera bienvenue. Il ne semble pas exister de plan ou de calendrier pour intégrer les efforts d'augmentation de l'aide aux États Membres dans le domaine important de la production des données et des statistiques.

57. **M. Al-Musawi** (Iraq) dit que le système des Nations Unies pour le développement demeure, pour les États Membres, le principal partenaire dans l'application des décisions des organes des Nations Unies. En même temps, d'autres organes multilatéraux ont pris la relève des Nations Unies dans certains domaines. Cela n'est pas nécessairement une évolution positive étant donné que les Nations Unies restent la principale entité chargée d'appliquer le Programme pour 2030. Il note la diminution des ressources de base au cours des 15 dernières années et se demande les raisons de ce déséquilibre croissant dans le financement. Pour améliorer la confiance des États Membres et des autres partenaires, les Nations Unies devraient tout faire pour redresser cette situation.

58. **M. Estreme** (Argentine) dit que le système des Nations Unies pour le développement demeure le partenaire d'élection pour les États Membres et s'il y a certes des possibilités d'amélioration, il n'est pas nécessaire de refondre entièrement le système. Dans les toutes prochaines négociations complexes qui entrent dans le cadre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement, le risque est d'être trop ambitieux. Dans l'application du nouveau Programme pour 2030, il faut faire preuve de flexibilité et différencier les objectifs, sans quoi le système risque de perdre de sa pertinence étant donné l'existence d'acteurs autres que les Nations Unies qui exercent, à long terme, une concurrence à l'échelle régionale et sous-régionale. Il ne sera pas possible de trouver des réponses à toutes les questions durant les débats sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement de 2016; cependant, le Programme pour 2030 a montré l'intérêt d'être ambitieux et la valeur des négociations intergouvernementales qui peuvent susciter de véritables et profonds changements. La communauté internationale dispose de 15 ans jusqu'à l'horizon 2030; pendant ce temps, de nombreux enseignements seront sans doute dégagés et se refléteront dans les examens quadriennaux complets des activités opérationnelles successifs. Il faudra travailler dans le long terme afin de déterminer les résultats susceptibles d'être expressément visés dans le cycle actuel.

59. Certains pays ne pourront pas appliquer le Programme pour 2030 de façon ambitieuse et vraiment novatrice sans des ressources de base suffisantes. À ce sujet, le financement doit être adapté aux mandats des différentes entités du système, ainsi qu'à l'objectif

premier du nouveau programme qui est l'élimination de la pauvreté. Alors que les pays à revenu intermédiaire, notamment ceux de la tranche supérieure, peuvent manifestement faire davantage, certains ont déjà apporté au système des Nations Unies pour le développement des ressources appréciables. L'Argentine, par exemple, a financé un projet du PNUD en puisant 200 millions de dollars dans ses propres ressources selon le principe de la récupération intégrale des coûts, mais elle cesserait d'avoir recours au PNUD si le taux de récupération des coûts devait doubler ou tripler. De plus, certains donateurs ont dit qu'ils ne contribueraient pas aux ressources de base en raison de leurs doutes au sujet de l'obligation de rendre des comptes et de la transparence. Il faut faire plus dans ce domaine. Il demande comment des ressources mises en commun pourraient être appliquées à des programmes intégrés à mener aux Caraïbes et en Amérique latine.

60. Il est paradoxal que chaque organisme représenté dans le débat ait un mandat précis à remplir et doive participer à l'établissement de rapports et au suivi de ce mandat, alors qu'en même temps les organismes sont invités à travailler de façon cohérente et à réaliser des résultats communs en fonction des priorités fixées par les États Membres. Il est évident que les mandats des divers organismes ne peuvent pas être modifiés avant le tout prochain examen quadriennal complet des activités opérationnelles. Les États Membres, les organismes et les autres acteurs doivent assimiler chacun des problèmes de l'application du Programme pour 2030 et travailler ensemble à moyen terme pour trouver un système qui réponde vraiment aux besoins des États Membres. Ce système ne travaille pas aussi bien qu'on le souhaiterait, mais il y a eu des progrès ces dernières années vers une plus grande intégration des divers mandats.

61. **M. Sobral Duarte** (Brésil), dit que le Programme pour 2030 est novateur en raison de son caractère universel, et son application conduira nécessairement le système des Nations Unies pour le développement à s'adapter et à changer. L'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement prévu en 2016 sera l'occasion de mettre le système des Nations Unies pour le développement dans la bonne voie. Les mandats qu'il contient comptent déjà un grand nombre de questions importantes, en particulier l'élimination de la pauvreté, l'égalité des sexes, la création de capacités en fonction de la demande et

l'appropriation nationale, l'accent étant mis sur les résultats plutôt que sur les produits, conformément à de nouveaux indicateurs qui doivent être définis pour mesurer l'application du Programme. L'examen quadriennal complet des activités opérationnelles préconise aussi des partenariats reposant sur la transparence et le contrôle.

62. Il convient que le système des Nations Unies ne se borne pas à répéter le débat sur les ressources de base et les autres ressources, malgré son bien-fondé. D'autres modalités pertinentes sont également envisagées dans l'examen des activités opérationnelles, notamment la coopération Sud-Sud, qui complète l'APD, ou l'amélioration de la gouvernance et de la participation des pays en développement au système des Nations Unies pour le développement. Ces éléments doivent être intégrés dans l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles, qui devra également chercher à repérer les principales lacunes dans l'exécution et les moyens de travailler qui puissent aller de pair avec une coopération multilatérale et l'adaptation du système des Nations Unies pour le développement.

63. Certains des objectifs de développement durable sont déjà bien en place pour une action universelle; c'est le cas de l'objectif 5, étant donné que l'égalité des sexes figure déjà dans le Programme d'action de Beijing et celui de la Conférence internationale sur la population et le développement, qui sont des instruments d'application universelle. La violence à l'égard des femmes préoccupe aussi bien les pays en développement que les pays développés. D'autres objectifs, en revanche, renvoient à des buts communs qui n'ont été définis que plus récemment et ne disposent pas de mécanismes d'exécution bien établis : par exemple, le cadre encore embryonnaire de réalisation des modes de consommation et de production viables à terme. D'autres objectifs, comme l'objectif 16 sur la promotion de la paix et de sociétés solidaires et l'objectif 10 sur la réduction de l'inégalité dans les pays et entre les pays, sont tout à fait novateurs en tant que cibles de visée universelle, et des définitions plus précises sont donc nécessaires.

64. Les États Membres devraient se demander comment intégrer l'universalité et la multiplicité des objectifs et augmenter notablement le financement consacré au développement. Il ne reste que 15 ans avant 2030, et il faut tirer parti des possibilités d'adaptation du système aux nouveaux problèmes.

65. **M. Egli** (Suisse) dit que le Programme pour 2030 est trop novateur et trop différent pour que l'on se contente de la routine habituelle. Il demande aux États Membres de faire connaître leurs idées sur les moyens, et au système des Nations Unies de s'adapter au nouveau Programme pour 2030.

66. La coordination au niveau local a nettement augmenté au cours des 10 dernières années. Il se demande si les goulots d'étranglement, actuellement, ne sont pas plutôt au niveau du Siège qu'au niveau local. En outre, il faut se demander si le système des Nations Unies pour le développement doit travailler dans l'unité ou si les différents organismes doivent continuer à travailler indépendamment avec une forte coordination; dans ce second cas, quel serait le coût global de cette coordination? Il souhaite aussi savoir si le système des Nations Unies pour le développement travaille vraiment comme une équipe.

67. Le paragraphe 88 du Programme pour 2030 rappelle l'importance d'une planification stratégique, d'une exécution et d'un établissement de rapports à l'échelle du système afin d'assurer un soutien cohérent et coordonné à la réalisation du nouveau Programme; il souhaite aussi savoir comment les représentants des organismes internationaux considèrent que le système peut répondre à cette demande des États Membres. Enfin, il propose un document de stratégie à l'échelle du système et un financement à la même échelle pour inciter les organismes du système des Nations Unies pour le développement à travailler ensemble.

68. **M^{me} Flores Herrera** (Panama) dit qu'il n'y a jamais eu de demande aussi forte de réforme du système des Nations Unies pour le développement. Il ne s'agit pas simplement de « faire redémarrer » ce système, il faut s'efforcer de faire converger l'action du système et des États Membres. Après s'être mis d'accord sur l'ambitieux Programme pour 2030, les États Membres travaillent dur pour faire correspondre leurs priorités aux objectifs de développement durable et pour obtenir la participation de la société civile. S'agissant du système des Nations Unies pour le développement, les changements apportés au système du coordonnateur résident ont bien lieu sur le terrain, et elle trouve encourageant l'engagement pris par plusieurs organismes d'améliorer leur collaboration avec les pays qui passent au statut de pays à revenu intermédiaire ou à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Elle remercie les organismes représentés dans le débat d'avoir mis en évidence les parallèles

avec le monde des entreprises et sa capacité de tirer un enseignement des échecs.

69. L'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement sera une excellente occasion de repenser le système des Nations Unies pour le développement et de continuer à traiter systématiquement les grands piliers des droits de l'homme, du développement et de la paix et la sécurité, l'accent étant mis sur la transparence et l'obligation de rendre des comptes. Il faudra unifier le système normatif de planification, de suivi et d'évaluation et, à ce sujet, les feuilles de résultats relatifs à la parité des sexes sont un exemple à suivre. Les corrélations entre les droits de l'homme, le développement et la paix et la sécurité deviennent de plus en plus fortes. Elle se demande comment la nécessité d'un financement plus fiable par les ressources de base pourrait être conciliée avec la diminution constatée des ressources, et elle demande aux participants de préciser ce qu'ils attendent des États Membres dans une perspective unifiée.

70. **M^{me} Clark** (Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement – PNUD) dit que le système des Nations Unies pour le développement travaille évidemment comme une équipe. Comme c'est une fédération d'organismes, il ne comporte pas de hiérarchie interne, mais fonctionne au contraire grâce à un solide esprit d'équipe. Les coordonnateurs résidents sont des chefs d'équipe, pas des autocrates.

71. Dans une période de changement considérable, les opérations doivent régulièrement être mises à jour, et il faut procéder à des ajustements quand on tire parti des atouts de chacun des éléments du système des Nations Unies. Les résultats attendus de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement doivent être considérés pour le long terme afin de déterminer si un mandat de l'Assemblée générale sera nécessaire ou non.

72. On peut donner un exemple concret de mise en commun réussie des ressources : le Fonds PNUD-Espagne pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, qui a été rendu possible par une très forte contribution de l'Espagne de 750 millions de dollars. Ce fonds est accessible aux équipes de pays des Nations Unies à la condition que trois organismes ou plus avancent une proposition commune; cela encourage donc la collaboration. Les Fonds unis créés pour les pays pilotes de l'initiative « Unis dans

l'action » sont un autre bon exemple de mise en commun des ressources.

73. Le déséquilibre entre les ressources de base et les autres ressources s'explique en partie par le succès obtenu dans la mobilisation des autres ressources. Il importe de déterminer s'il existe un niveau critique et logique de ressources de base dans l'optique du développement. Il est vrai aussi qu'il y a eu une baisse du niveau absolu du financement par les ressources de base, en raison en partie de l'austérité de divers budgets adoptés par plusieurs pays à la suite de la crise financière mondiale. Les événements survenus au cours des cinq dernières années en Syrie et plusieurs grandes catastrophes, dans le monde, ont ponctionné les ressources de l'APD. De ce fait, les contributions de toute nature sont tout à fait précieuses.

74. **M^{me} Brandt** (Directrice générale adjointe, Fonds des Nations Unies pour l'enfance – UNICEF), parlant au nom du Directeur général de l'UNICEF, dit que les réformes aideraient à améliorer les résultats mais qu'il faut partir de ce qui fonctionne déjà. Durant la période de réalisation des objectifs de développement durable, on comptera quatre cycles d'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement, et cela devrait permettre de dégager des enseignements et d'avancer. Les statistiques et les données, en particulier les données désagrégées, sont très utiles pour honorer l'engagement de n'oublier personne en route. La capacité d'analyse des données doit donc être augmentée et des données d'un type nouveau doivent être intégrées. À ce sujet, l'UNICEF soutient le développement des capacités statistiques nationales. Dans l'intervalle, le Partenariat mondial pour les données du développement durable met à profit les activités communes de plusieurs partenaires.

75. L'UNICEF participe activement au travail sur les communications et le plaidoyer dans l'un des groupes de travail du GNUD. Il importe de valoriser les atouts de chaque organisme, certains en ayant plus que d'autres. Il est encore possible de procéder à des aménagements au Siège, mais beaucoup de progrès ont déjà été accomplis depuis le dernier examen quadriennal complet. En particulier, l'application des instructions permanentes ne serait pas possible sans un soutien actif au niveau du Siège.

76. **M^{me} Mlambo-Ngcuka** (Directrice exécutive de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes – ONU-Femmes) dit que

le travail d'équipe est excellent au niveau du pays et que cette démarche a permis à ONU-Femmes de coordonner et de systématiser son travail en faveur de la parité des sexes. De nombreuses questions d'importance critique pour les femmes se posent dans tous les pays, qu'ils soient riches ou pauvres. Les ministres de pratiquement tous les pays lui ont fait part des problèmes de la violence à l'égard des femmes car c'est un problème mondial, et aucun pays n'a complètement réalisé la parité des sexes. De ce fait, ONU-Femmes a bien un mandat universel qui lui permet de travailler dans les pays les moins avancés, les pays à revenu intermédiaire et les pays développés. Du fait de sa présence différenciée, ONU-Femmes est en mesure d'adapter ses activités aux ressources disponibles et aux besoins locaux. Sur la question des données, il est à noter que le Mexique a aidé 19 pays d'Amérique latine à améliorer leurs capacités d'utiliser au mieux les données.

77. **M^{me} Londén** (Directrice exécutive adjointe du Fonds des Nations Unies pour la population – FNUAP) dit que, dans le système des Nations Unies, on comprend fort bien l'importance de la révolution des données, comme en témoigne le rapport du Groupe consultatif d'experts indépendants sur la révolution des données pour le développement durable. Le FNUAP aide les pays à mobiliser leurs propres ressources pour les utiliser dans les programmes de pays, ce qui renforce le principe de l'appropriation nationale. Des accords de cofinancement ont été conclus dans certains pays à revenu intermédiaire et le FNUAP encourage un partage des coûts en apportant des fonds équivalant à ceux que chaque pays apporte de son côté.

78. **M. Abdulla** (Directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial – PAM) dit que le financement doit être prévisible, et cela est plus important que de savoir s'il s'agit de ressources de base ou d'autres ressources. Le système des Nations Unies pour le développement travaille manifestement comme une équipe à tous les niveaux pour aider les États Membres à réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La séance est levée à 18 heures.